

COLLOQUE

LA DÉONTOLOGIE GARANTE DU PROCÈS ÉQUITABLE

Du 9 au 11 Mai 2019 à l'Hôtel Balkan (ex Sheraton)

Place Sveta Nedelia à Sofia



Jeudi 9 Mai à 19h : Cocktail de Bienvenue

Vendredi 10 Mai :

8.30 – 09.00 : Enregistrement des participants

9.00 – 10.00 : Mots de bienvenue

Ralitzia Neguentzova, Président du Conseil suprême des avocats

Ivaylo Danov, Bâtonnier du Barreau de Sofia

Silvi Gavrilov, Président du Club des avocats francophones

Elie Elkaim, Président de la CIB

Basile Ader, Vice-Bâtonnier de Paris

Rennie Yotova, Directrice du BRECO de l'OIF

Jean-Paul Jean, Secrétaire général de l'AHJUCAF

Lozan Panov, Président de la Cour de Cassation

Guergui Cholakov, Président de la Cour Suprême administrative

Olga Kerelska, Représentante du Conseil Suprême judiciaire

PREMIER PANEL

10.00 – 12.45

La déontologie des avocats et des différentes professions juridiques: garante du conflit d'intérêts des juges, procureurs et avocats

Modérateur : Valia Guigova, Conseil suprême

Intervenants : Jean-Paul Jean, AHJUCAF

Tzvetinka Pashkunova, Juge à la Cour de Cassation et membre du Conseil

Elie Elkaim, Président de la CIB

Ludmile Ranguelov, Vice-Président du Conseil Suprême des avocats

Basile Ader, Vice-bâtonnier de Paris

Maria Gantcheva, avocats aux Barreaux de Sofia et Milan

11.00 – 11.30 Pause-café

Intervenants : Stéphane de Navacelle, Barreau de Paris

Elie Hristova, avocat, membre du Conseil Suprême

Discussion

13.00 – 14.30 Déjeuner

14.30 – 17.00

DEUXIÈME PANEL

Les garanties des différents acteurs.

Les garanties données aux acteurs : garanties statutaires, nominations et avancement, protection du bâtonnier, délit d'audience.

Les garanties offertes aux justiciables : la discipline, l'action en responsabilité et la transparence

Intervenants : Alain Lacabarats, Président de la Chambre à la Cour de Cassation
Eliane Houlette, procureur national financier de France
Martin Pradel, avocat au Barreau de Paris
André Chidiac, Bâtonnier de Beyrouth

Discussion

Samedi 11 Mai

09.30 – 12.00

TROISIÈME PANEL

Les exigences de transparence: la publicité, le rôle de la presse, l'information juridique, le secret professionnel, les lanceurs d'alerte, le secret du délibéré et la libre parole de la défense, la sécurité juridique

Modérateur : Elie Hristova

Intervenants : Dominique Tricaud, avocat au barreau de Paris
Daniela Dokosvka, Barreau de Sofia
Bertrand Debosque, Représentant du CCBE
Alexandre Kashkamov, Barreau de Sofia
Giunka Hristova, avocat au Barreau de Sofia
Fabien Waechter, Président de Lexbase

10.30 – 11.00 Pause-café

12.00 – 12.45 Elie Hristova et Bernard Vatier